

III. LES APPROCHES

III.1. LOGIQUE NATURELLE ET QUESTIONNAIRE Quelques remarques sur la segmentation des réponses argumentées

par Catherine PEQUEGNAT
Centre de Recherches Sémiologiques
Université de Neuchâtel

1. Ce Cahier est consacré aux hypothèses théoriques qui sous-tendent une recherche sur les représentations économiques et les raisonnements qu'elles permettent d'une part, aux principes d'investigation et d'interprétation des données recueillies dans ce but d'autre part. Les pages qui suivent s'inscrivent dans la deuxième de ces visées : elles ont pour but de décrire rapidement une METHODE DE LECTURE des séquences discursives construites par les salariés ou par les salariés et les enquêteurs, en réponse aux questions 1) et 2).

Cette méthode consiste en une suite réglée d'opérations, qui se traduiront matériellement très simplement par des ouvertures et des fermetures de parenthèses à certains

endroits des textes. Ces opérations vont donc SEGMENTER UNE SEQUENCE, et, SIMULTANEMENT, ORGANISER ET HIERARCHISER LES UNITES RESULTANT DE CETTE "DECOUPE".

Je ferai d'emblée deux remarques :

1) Les opérations de lecture effectuées sur ces séquences ne tiennent compte en aucune façon des domaines de référence des thèmes qu'on y développe. Autrement dit, à ce stade de la recherche, il n'importerait pas de savoir si les mondes de connaissances ou les "arrière-fonds épistémiques" (1) mis en jeu dans les raisonnements produits étaient d'ordre économique ou autre, mais, simplement, de les ré-écrire, de façon systématique, dans le but d'en faire ressortir certaines articulations logiques fondamentales. Ces articulations, qui seront localisées aux OUVERTURES et aux FERMETURES constituant les unités d'un raisonnement, sont pensées ici respectivement comme des lieux D'INSERTION de certains savoirs supposés partagés par le questionneur et l'enquêté d'une part - savoirs ou présupposés dans le cadre desquels le discours se déroule pour un temps - et comme des lieux de RESOLUTION d'un implicite d'autre part. Cependant, je n'ai pas cherché à identifier ces implicites ou ces "lieux communs" (lesquels fonctionnent comme de véritables moteurs d'inférence ou d'enchaînement), mais simplement à tenir compte des indices qui les signalent, pour segmenter un texte en ses arguments.

2) Faute de place, je serai très brève et certainement trop allusive pour tout ce qui concerne le corrélat "logique" des opérations de lecture mentionnées ci-dessus. Je dirai simplement ici que les raisons d'opérer tel découpage d'une argumentation plutôt que tel autre sont issues de certains travaux du CdRS sur les raisonnements non formels (2). Le § 2 ci-dessous évoque rapidement certaines de ces raisons.

2. Schématiquement, le mode de lecture proposé tend à représenter la structure argumentative d'une réponse sous forme d'une liste complexe d'unités de raisonnement que j'appellerai désormais segments. Une telle liste est construite PROGRESSIVEMENT, au "fil du discours", par l'application de règles d'ouverture et de fermeture de segments. L'application d'une règle dépend de L'OCCURRENCE DE CERTAINES STRUCTURES MORPHO-SYNTAXIQUES repérables à la surface du texte. Sans entrer dans les détails, je dirai simplement que les structures identifiées comme des marques d'ouverture (ou de fermeture) de segments le sont du fait :

1) de leur relation à l'interrogation initiale, aux présupposés de celle-ci, et à l'ensemble des REPONSES DIRECTES possibles que ces présupposés déterminent (lequel diffèrera évidemment selon que cette interrogation est réalisée par une question propositionnelle - cas de la question 1- ou par une question catégorielle - cas de la question 2).

NB. J'appellerai réponse directe (en référence aux travaux de Hintikka notamment) la reprise - confirmative ou infirmative pour la question propositionnelle, descriptive pour la question catégorielle - des présupposés des interrogations initiales. L'ensemble des réponses directes déterminées par ces présupposés est brièvement évoqué au point 3 ci-dessous.

L'occurrence d'une structure morpho-syntaxique identifiée comme une réponse directe déclenche l'application des règles d'ouverture et de fermeture R05 et RF5 (cf. annexe) ;

2) de la structure DIALOGALE des discours analysés. Les interventions de l'enquêteur, qui ponctuent, orientent, résument ou parfois même concluent les propos de l'enquêté ont des rôles importants dans le déroulement de l'argumentation. Je ne parlerai pas des opérations de segmentation déclenchées par ces interventions, et, pour simplifier mon propos, me contenterai de les faire fonctionner dans les exemples.

De plus, seul leur rôle de clôture sera retenu : toute intervention de l'enquêteur déclenche l'application d'une règle de fermeture portant sur tout ce qui précède dans le texte (RF4 ; cf. annexe) ;

3) de ce qu'elles signalent de la structure DIALOGIQUE des propos de l'enquêté. En effet, celui-ci ne se contente généralement pas, lorsqu'il répond à la question 1, de choisir l'un des termes de l'alternative :

les nouvelles techniques (...) $\left\{ \begin{array}{l} \text{ont changé} \\ \text{n'ont pas changé} \end{array} \right\}$ le travail

(avec toutes les modulations possibles - pas beaucoup, un peu, vraiment, etc. -) ou, lorsqu'il répond à la question 2, de fournir une ou plusieurs propositions descriptives relatives à une situation future résultant de l'introduction des nouvelles techniques :

.....	ça va modifier en mal ça va supprimer des emplois le patron va faire de plus grands bénéficiaires
-------	---

N.B. De tels segments seraient découpés par les R05 et RF5 évoqués ci-dessus.

De fait, dans la plupart des cas, l'enquêté commente, dénomme ou questionne ses réponses directes, en tire des conséquences, les explique ou justifie ses dires, bref, argumente, donc construit et utilise plusieurs points de vue sur un objet ou un événement. Cependant, cette construction n'est pas toujours marquée par des connecteurs argumentatifs ou des métatermes tels que "expliquer", "justifier", "preuve", "conséquence", "dire de...", etc. D'autre part, lorsqu'un connecteur ou un métaterme apparaît dans une séquence, sa fonction n'est que rarement argumentative uniquement. Enfin, les travaux du CdRS sur les raisonnements non formels ont montré qu'il fallait souvent "remonter" bien en-deça des connexions interphrastiques ou des enchaînements d'actes de langage (ou "d'activités délocutives") pour rendre compte des mécanismes argumentatifs : au niveau des objets (ou des événements) du discours, et de leurs déterminations. C'est pourquoi les marques de dialogisme retenues dans ma lecture des séquences sont différentes des marques par lesquelles on identifie traditionnellement une argumentation : il s'agit de certaines structures nominales ou propositionnelles résultant d'opérations linguistiques de nominalisation, de thématisation, d'interrogation par exemple, ou encore, des groupes nominaux comportant des déterminants particuliers (les déictiques notamment) (3). L'occurrence de ces structures déclenchera l'application des règles R01, R02, R03, R06, R08, RF1 et RF6 (cf. annexe).

N.B. Si l'enchaînement des règles de segmentation ne tient pas compte des connecteurs, ceci ne signifie pas que ceux-ci n'apparaissent pas dans la ré-écriture des séquences sous forme de liste ; bien plus, dans certains cas, la structure de liste assigne une fonction nettement argumentative à certains connecteurs (ou à certains métatermes) en même temps qu'elle permet de déterminer leur "portée" (cf. à ce propos, l'exemple 2).

J'appellerai REPONSE CONCLUSIVE toute réponse directe argumentée. Au niveau formel, ceci signifie que le segment qui la contient FAIT PARTIE d'une liste, ou d'une partie de liste isolable, construite par l'application de l'une au moins des REGLES MENTIONNEES AU POINT 3. La notion de réponse partielle (ou de réponse indirecte) désigne chacun des segments "argumentant" une réponse directe.

3. Au niveau le plus simple, les segments qui composent la liste représentant la structure de l'argumentation peuvent être caractérisés comme des chaînes de mots de longueur variable ; on suppose seulement que le type minimal de segment comporte au moins UNE RELATION PREDICATIVE celle-ci pouvant être verbale ou non (ex. "ils vont robotiser", "l'automatisation", "les changements dans l'entreprise", etc.).

Par contre, on ne suppose rien sur le type maximal de segment ; ainsi qu'on le verra sur des exemples, une unité de raisonnement, même terminale (pour ce terme, cf. ci-dessous), peut comporter une ou plusieurs relations prédicatives. Ex :

- "la mise en place de certains éléments a permis à certaines personnes qui n'auraient peut-être pas pu faire ce travail de le faire"
- "donc, ça a nivelé par le bas".

Enfin, lorsqu'un segment n'est pas terminal, sa longueur n'est théoriquement limitée que par la totalité du texte. Ceci nous amène au point 4.

4. La liste des segments est dite COMPLEXE (cf. § 2), dans la mesure où elle n'est JAMAIS uniquement composée d'unités juxtaposées, mais qu'elle admet des ENCHASSEMENTS entre ces unités. Ceci signifie qu'un segment peut "contenir" un ou plusieurs autres segments, et être lui-même enchâssé dans une unité de raisonnement plus vaste. Soit par exemple la liste A.

Cette structure correspond à l'argumentation suivante, construite en réponse à la question 1 ("Les nouvelles techniques récemment introduites dans votre entreprise ont-elles changé le travail ?").

(1181) C'est clair qu'elles ont changé le travail. Ça a supprimé pas mal d'autres machines, on peut faire plus d'opérations sur la même machine, et c'est beaucoup plus simple. (suit une intervention de l'enquêteur)

A : ((() (()))))
 c a b b' d e f f' e' d' a' c'

Les indices associés aux () indiquent les segments de l'argumentation, et signalent l'enchâssement de aa' dans cc', de bb' et de dd' dans aa', etc. L'ordre alphabétique correspond à l'ordre d'application des règles d'ouverture (le segment aa' a été ouvert avant le segment cc' par exemple).

J'ai tenté ailleurs de justifier "théoriquement" ce principe d'enchâssement des segments dans l'argumentation, en faisant l'hypothèse qu'il était corrélatif de la notion même de raisonnement non formel (4). Mon propos étant plus méthodologique ici, je dirai simplement comment ce principe est garanti au niveau de la construction algorithmique d'une liste.

1) Il y a dissymétrie entre les règles d'ouverture et les règles de fermeture. Autrement dit, chaque segment ouvert n'est pas immédiatement fermé par une règle symétrique, sauf pour ce qui concerne la délimitation des réponses directes - fournies par le couple (R05 ; RF5), et la recon-

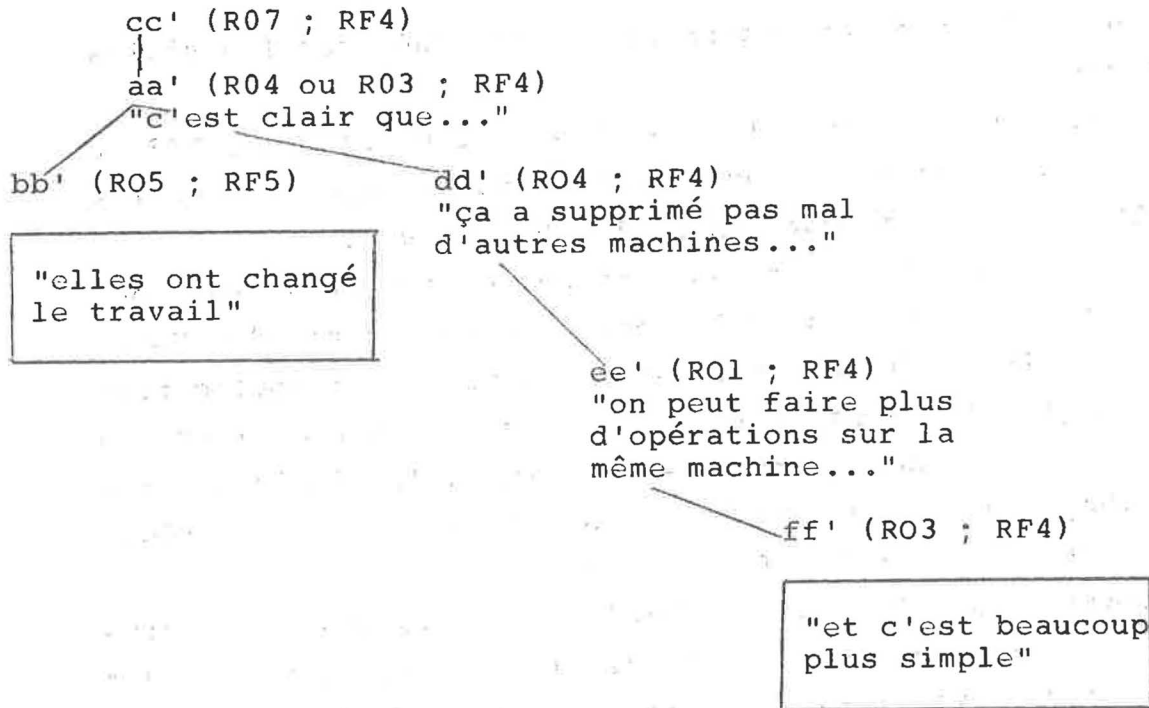
naissance des segments concluants, effectuée par les règles R08 ; RF6.

Les segments ouverts par les règles R01, R02, R03 et R06 seront, quant à eux, fermés simultanément à certains endroits des textes, par les règles RF1 et RF6.

2) Ce principe d'enchâssement est également garanti par l'existence de règles qui sont en quelque sorte des META-REGLES, puisque leur application résulte de l'application d'une règle (ou d'une suite de règles), et non de l'occurrence d'une structure morpho-syntaxique. Il s'agit des règles R04, R07 et RF3 pour les questions 1 et 2, de la règle R09 pour la question 2 (cf. annexe).

Ainsi, dans la liste A donnée en exemple, les ouvertures des segments cc' et dd' résultent respectivement des règles R07 et R04. Faute de place, je ne discuterai pas ici les raisons de ces métarègles.

5. Une fois construite, une telle liste se laisse facilement représenter sous la forme d'un ARBRE. Pour peu que l'on ait "gardé en mémoire" les règles qui ont permis de l'établir, il est aisé de doter les noeuds de l'arbre des propositions (ou des suites de propositions) qui en forment les segments. Je représente cette "mémoire" par l'indication, à chaque embranchement de l'arbre, des règles qui ont découpé le segment ouvert à cet endroit. Soit, pour la liste A :



LES FEUILLES TERMINALES de l'arbre contiendront les propositions premières du raisonnement - ou ce qui est directement en jeu pour le locuteur dans son argumentation sur les nouvelles technologies. Soit dans l'exemple :

bb' : "elles ont changé le travail"

ff' : "c'est beaucoup plus simple"

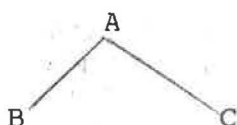
Le segment bb' constitue une réponse directe (il est délimité par le couple R05 ; RF5), dd', ee' et ff' constituent des réponses partielles, aa' est une réponse conclusive.

LES FEUILLES NON TERMINALES (lorsqu'il ne s'agit pas de noeuds vides - ex : cc' -) contiendront les débuts de segments supérieurs. Ceux-ci portent la trace des opérations logico-discursives effectuées SUR une réponse directe pour la transformer en une réponse conclusive. Soit, de bb' à ff', via aa', la formulation d'un contexte de prise en charge de la proposition bb' ("c'est clair que...") l'assimilation des 'nouvelles techniques' à des 'machines', le passage des 'machines' aux 'opérations sur la même machine', et le commentaire (non conclusif, ff' n'étant pas délimité par le

couple RO8 ; RF6) portant sur la construction précédente : "c'est beaucoup plus simple". Ces différentes étapes peuvent être assimilées à des opérations de localisation, d'enrichissement, de spécification et de dénivellation de l'objet ancré par la question initiale, soit : 'les nouvelles techniques' (5).

DE FACON GENERALE, LES BRANCHES D'UN ARBRE peuvent être lues de la façon suivante :

1) Quel que soit le niveau de profondeur d'une structure :



dans une arborescence, quels que soient également les développements subis par B et C (peu importe donc qu'ils soient terminaux ou non, pourvu qu'ils soient de même niveau, donc dominés directement par un noeud commun) B est, relativement à A, une hypothèse, transformée en une thèse par la partie C de la structure (A(B)(C)). Lorsque cette partie C de la liste est terminale, la transformation est immédiate : la (les) propositions contenues dans C reformulent les propositions contenues dans B en les étayant, parfois en les justifiant. Lorsque cette partie C n'est pas terminale, la transformation est médiate : ce sont les opérations subies par B en C, et ce jusqu'au segment terminal que C contient nécessairement, qui expliquent, étaient ou justifient B.

L'exemple discuté précédemment contient une seule structure (A(B)(C)), soit : (aa'(bb')(dd')). La transformation de bb' en thèse est médiate ; elle est effectuée par LES OPERATIONS mentionnées précédemment. Le deuxième exemple discuté ci-dessous (cf. § 6) contiendra plusieurs structures (A(B)(C)). Enfin, pour toute structure (A(B)(C)), A contient une indication sur le contexte dans lequel B va être justifié par C - ceci pour autant que A ne soit pas un noeud vide. Par contexte, j'entends ici l'énoncé d'un contexte de détachement (6), au sens fort du terme (le "c'est clair

que..." de l'exemple précédent).

2) On suppose que dans toute structure $A(B(C...))$, il y a, de A à B, de B à C, etc. au moins une opération logico-discursive pertinente pour l'argumentation du locuteur. Ainsi, toute relation entre les propositions de A et celles de B est une relation de commentaire, au sens très large du terme (7).

6. En guise de conclusion, je commenterai rapidement l'arbre construit sur la séquence suivante (8) :

(1022) "Je vois que si on va vers un développement en ce qui concerne les moyens de travail, il y aura des places qui seront perdues. Mais, par contre, je pense qu'il y aura aussi des nouvelles places qui seront créées. L2 donc, comme on parle d'introduire l'automatisation, eh bien, vous aurez des horlogers qui sont actuellement des horlogers complets, et qui feront un certain domaine, juste un domaine du travail qu'ils font aujourd'hui. Et puis il y aura aussi des nouveaux métiers que je ne connais pas ; mais, à mon avis, il va se créer un nouveau climat de travail".

Cette séquence répond à la question 2.

L'arbre construit à partir de la liste représentant les articulations logiques de ce discours, en fonction des règles figurant dans l'annexe, est le suivant (cf. p. 49).

On y lit immédiatement 5 structures $A(B)(C)$, soit :

I : (mm'(gg')(nn'))

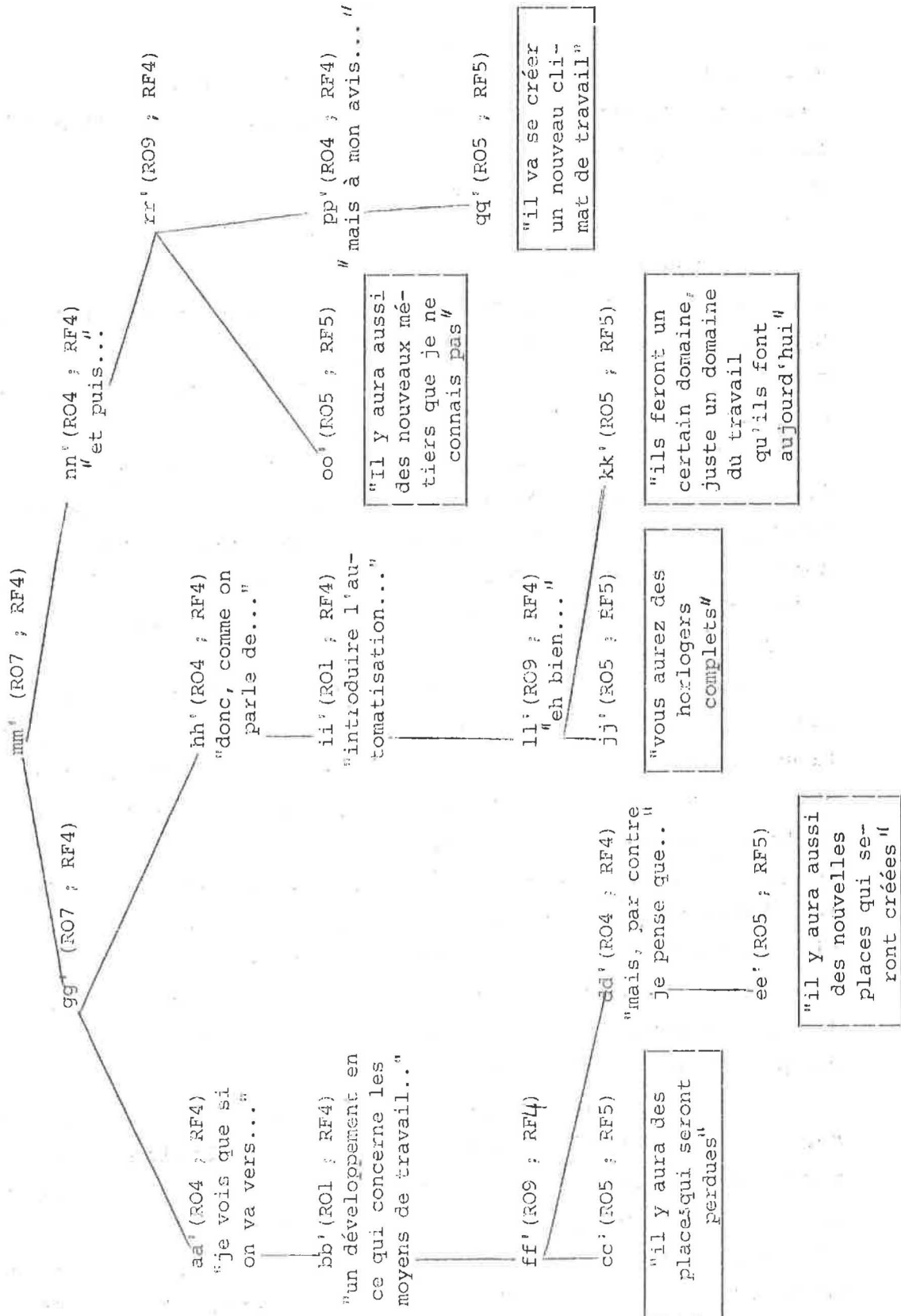
J : (gg'(aa')(nn'))

K : (ff'(cc')(dd'))

L : (ll'(jj')(kk'))

M : (rr'(oo')(pp'))

Dans 3 d'entre elles (K ; L ; M), la partie (B) est un noeud terminal et une réponse directe (découpée par R05, RF5). Dans l'une d'entre elles (L), (B) et (C) sont des réponses directes : la transformation de (B) en thèse (i.e. l'"existence" des 'horlogers complets' dans le futur) est immédiate : kk' justifie ou était cette existence par une reformulation : "ces horlogers ne feront plus qu'un 'sec-



teur' du travail qu'ils font aujourd'hui". Dans K et L, les transformations des hypothèses (i.e. des réponses directes mises en question) :

cc' : "il y aura des places qui seront perdues"

oo' : "il y aura aussi des nouveaux métiers que je ne connais pas"

en thèses sont médiates : c'est par des OPPOSITIONS (places perdues - places créées ; nouveaux métiers - nouveau climat de travail) que ces assertions sont transformées en réponse conclusive.

N.B. A noter que la structure de liste assigne ici des fonctions argumentatives non seulement aux deux "mais" introduisant les segments dd' et pp', mais aussi à tous les autres morphèmes argumentatifs du discours. Soit SI (aa'), DONC (hh'), COMME - EH BIEN (analogue à un si... alors) (hh' et ll'), ET, PUIS (rr').

Quant aux autres structures (A(B)(C)), soit I et J, elles peuvent être décrites, pour I, comme : la transformation d'une forme SI... ALORS ("si on va vers", alors "il y aura") en thèse par la reprise, reformulation des propositions figurant dans cette forme : DONC, COMME ON PARLE... (segment hh') étant au même niveau que SI ON VA VERS (aa') le deuxième élément de la structure reçoit une interprétation justificative-explicative du premier.

La structure J se joue pour un noeud : B vide (gg'), non déterminé, reformulé par un noeud C (nn') comportant une marque d'ajout (ET PUIS).

Quelques mots encore sur certains des contextes de détachement formulés dans cette argumentation : il s'agit, pour bb', d'une référence au locuteur (soit aa' : JE VOIS), pour ff', d'un contexte de prise en charge (bb' : LE DEVELOPPEMENT DES MOYENS DE TRAVAIL), pour ee', d'une référence au locuteur (dd' : JE PENSE QUE), pour ii', d'une référence à ce qu'on dit (hh' : ON PARLE DE), pour ll', d'un contexte de prise en charge (ii' : L'INTRODUCTION DE L'AUTOMATISATION) et, pour qq', d'une référence au locuteur (pp' : MON AVIS).

Je terminerai cette présentation d'un mode de lecture possible des séquences construites en réponse aux questions 1 et 2 par les remarques suivantes : cette manière de lire ne se veut pas explicative, mais descriptive. Aussi grossière soit-elle (la plupart des critères mentionnés mériteraient d'être affinés, de nombreuses autres structures devraient être prises en compte notamment), elle rend possible, lorsqu'elle est appliquée à de nombreux textes, l'appariement ou l'opposition des argumentations selon de nombreux critères structurels, et pas seulement "thématiques". Elle permet également d'extraire certaines structures (A(B)(C)) ou (A(B(C... jugées plus dignes d'intérêt que d'autres, en fonction des notions qu'elles manipulent, tout en sachant exactement leur position, leur portée et leur fonction dans l'argumentation. Enfin, elle fait actuellement l'objet d'une automatisation, au moyen du langage Deredec . Une version opérationnelle de cette lecture existe déjà (9) ; elle diffère légèrement de la méthode présentée ici en ce que les critères de segmentation y sont simplifiés, mais que la représentation de l'argumentation y est plus subtile : elle signale de nombreuses indéterminations quant aux relations entre segments : la ré-écriture d'une liste n'y a pas la forme d'un arbre, mais d'une treille.

ANNEXE - REGLES DE CONSTITUTION DES SEGMENTS

I. Règles communes à la constitution des listes pour les questions 1 et 2 (soit

1) les nouvelles techniques récemment introduites dans votre entreprise ont-elles changé le travail ?

2) comment vous imaginez que le développement de ces nouvelles techniques va modifier l'avenir économique des entreprises ?)

i) Règles d'ouverture ; insertion d'une "("

R00 : "(" avant une question (ou une intervention) de l'enquêteur).

R01 : "(" avant une proposition comportant une nominalisation (déverbiale ; ex : s'adapter à un nouveau métier : l'adaptation à ... désubstantive : être chômeur : le chômage, déadjectifive : soucieux : le souci).

R02 : "(" avant une marque de thématization faible, soit :

IL Y A	(X)	{ qui que de à...
--------	-----	-------------------------------

La copule AVOIR doit nécessairement être au présent.

R03 : "(" avant une marque de thématization forte, soit

C'EST	(X)	{ qui que de...
-------	-----	--------------------------

La copule ETRE doit nécessairement être au présent.

R06 : "(" avant une proposition interrogative de l'enquêté.

R08 : "(" avant un segment concluant (1)

R04 : "(" tout de suite après l'application d'une règle de fermeture. Métarègle.

ii) Règles de fermeture : insertion d'une ou plusieurs ")"

- RF0 : ")" après une intervention de l'enquêteur .
- RF1 : ")" après une proposition comportant un groupe nominal déterminé par un démonstratif, ou après certains pronoms déictiques désignant un ou plusieurs segments précédents. (RF1 ferme tous les segments non encore fermés).
- RF3 : ")" lorsque deux résultats d'une même R0 se suivent immédiatement ; l'application de la deuxième de ces R0 opère la fermeture du segment ouvert par la première. Métarègle.
- RF4 : ")" avant toute intervention de l'enquêteur (sauf la question initiale). (RF4 ferme tous les segments non encore fermés).
- RF6 : ")" après occurrence d'un segment concluant. (RF6 ferme tous les segments non encore fermés).

II. Règles particulières à la question 1

i) Règles d'ouverture

- R05 : "(" avant une proposition dans laquelle figure, sous forme verbale ou nominale, le prédicat /CHANGER/.
Ex. "ça n'a pas beaucoup CHANGE le travail"
"il y a eu de grands CHANGEMENTS".
- R07 : "(" en début de texte, (non compris la question initiale), dès qu'il y a eu application de RF5, RF1, RF4 ou RF6, et tant qu'il n'y a pas eu application de RF0. Métarègle.

ii) Règles de fermeture

RF5 : ")" après une phrase où figure, sous une forme verbale ou nominale, le prédicat /CHANGER/. Symétrique de R05. Ne ferme QUE le segment ouvert par R05.

III. Règles particulières à la question 2

i) Règles d'ouvertures

R05 : "(" avant une proposition dont le verbe est au "futur". Ce terme regroupe ici aussi bien le futur simple que la combinaison ALLER + INFINITIF, certaines occurrences de la combinaison VOULOIR + INFINITIF (surtout dans les réponses produites en Suisse !) ainsi que certaines occurrences de la combinaison DEVOIR + INFINITIF.

R07 : "(" : en début de texte, (non compris la question initiale) dès qu'il y a application de RF1, RF4 ou RF6, RF0. Métarègle.

R09 : "(" avant chacun des précédents segments obtenus par R05 ; RF5, dès qu'un nouveau segment est délimité par le même couple de règles, et tant qu'il n'y a pas eu application de RF0, RF1, RF4 et RF6. Métarègle.

N.B. : R09 traduit le fait que dans la réponse à une question catégorielle, la suite des réponses directes est telle que non seulement chacune d'entre elles entretient une relation particulière à la question initiale mais que ces réponses entretiennent également entre elles des relations de dépendance pertinentes quant à la structure de l'argumentation. Cf. exemple 2.

ii) Règles de fermeture

RF5 : ")" après une proposition dont le verbe est au "futur". Symétrique de R05. Ne ferme que le segment ouvert par R05.

NOTES

(1) Par ce terme, on désigne, cf. par exemple Hintikka (1981), les savoirs ou les croyances des agents du dialogue question-réponse, savoirs nécessairement hétérogènes, avec lesquels le discours procède dans la construction d'une réponse partielle, conclusive ou directe (le sens de ces termes sera précisé dans la suite de cet article).

(2) Cf. à ce propos : J.B. Grize ed. (1984).

(3) La relation entre ces structures, du moins certaines d'entre elles, et les opérations de la logique naturelle, qu'elles signalent, a été discutée ailleurs ; cf. C. Péquegnat (1984).

(4) Cf. C. Péquegnat (1984) et C. Péquegnat et A. Lecomte (1985).

(5) Cf. J.B. Grize (1984).

(6) Cf., à ce propos, A. Lecomte (1982), et "Sémiologie du raisonnement", déjà cité.

(7) Cf. C. Péquegnat (1984).

(8) Les "L2" qui ponctuent le texte signalent des interventions de l'enquêteur dont le contenu a été jugé non pertinent quant à l'orientation de l'argumentation. Seul le rôle de clôture est retenu ici (ses "signes" déclenchent l'application de RF4).

(9) Cf. pour le logiciel Deredec : P. Plante, in : **Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques**, n° 48, février 1985; pour une description de l'algorithme de segmentation : A. Lecomte (1985).

(10) Je laisse de côté l'épineux problème de l'identification d'un tel segment ! Dit rapidement, celle-ci résulte du fait que figure dans la proposition un morphème ou une "expression figée" conclusive ("donc", "en définitive", "à la limite", etc.) ET du fait que plusieurs règles d'ouverture seraient déclenchées par la structure de cette proposition.

BIBLIOGRAPHIE

- BOREL, M.J., GRIZE, J.B., MIEVILLE, D. (1984), **Essai de logique naturelle**, Berne, Peter Lang.
- GRIZE, J.B. ed. (1984), **Sémiologie du raisonnement**, Berne, Peter Lang.
- HINTIKKA, I. (1981), Questions de réponse et bien d'autres questions encore, **Langue française**, n° 52, pp.80-99.
- LECOMTE, A. (1982), Les avatars du détachement, **Travaux du Centre de Recherches Semiologiques**, n° 41, pp. 21-37.
- LECOMTE, A. (1985), **Des raisons sous les mots**, Rapport S.T.S.
- PEQUEGNAT, C. (1984), La construction des points de vue dans le raisonnement, in GRIZE ed. (1984), pp. 69-111.
- PEQUEGNAT, C., LECOMTE, A., Logique naturelle, raisonnement non formel et analyse du discours. L'exemple d'un éditorial, dans **Feuillets**, Fribourg, juin 1985, no 6/7, pp. 109-128.
- PLANTE, P. (1985), Le logiciel Deredec, **Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques**, n° 48.